



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

SOUS COMMISSION DES JEUNES ARBITRES

PV 02 du 16 Décembre 2017

Présidence : Stéphane Moulin

Etaient présents : Emmanuel Aubert – Patrick Bannier – Hugo Boissière – Mike Denis – Philippe De Pasquale – Luis Gomes Oliveira Pacheco – Romain Hennache – Louison Olivier – Renaud Palmer.

Etait présent : M. Jacques Fécil, en tant que président de la CDA.

Etaient excusés : Loïc Hémon

Adoption du précédent procès-verbal du 09 septembre mit en ligne le 12 décembre 2017 :

Aucune observation tant écrite qu'orale n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Félicitations :

Le Président tient à remercier les membres de la sous-commission tout en les remerciant de leurs investissements

À Hugo BOISSIERE pour sa désignation sur le match INTERNATIONAL U 17 FRANCE- ITALIE à Clairefontaine pour lequel il a su dirigé avec beaucoup de virtuosité.

À Stéphane MOULIN pour sa nomination comme responsable de la section jeune au sein de la CRA.

Autre :

Un jeune arbitre de district sera convoqué pour audition lors de la prochaine réunion de la sous-commission afin, de l'entendre sur des écarts de comportements constatés.

Point sur les observations :

La première partie des observations s'est bien déroulée, sur un effectif de 39 arbitres observables seulement 3 arbitres n'ont pas été observés faisant suite à leurs indisponibilités bien trop fréquentes.

Jeunes arbitres détectés :

Suite aux observations effectuées et aux résultats, Les membres de la commission ont retenu 4 jeunes arbitres (Thomas AUBE, Anas BOUCHIKHI, Kevin GUEDES DE OLIVEIRA, Owen WELTE LASRY) afin, de les présenter comme candidats jeunes arbitres de ligue et cela à compter du 01 janvier 2018. Ces candidats seront sous la tutelle de la ligue toutefois, ils seront conviés lors de nos formations théoriques et techniques qui seront organisées par la commission départementale.

Un jeune arbitre va incorporer l'effectif seniors dès la prochaine saison, étant reconnu comme un arbitre possédant les qualités requises pour officier en ligue, un contact sera pris avec l'intéressé afin d'établir ses souhaits.

Lors de la prochaine manifestation du festival U13, une vigilance particulière sera mise en place afin, de détecter des jeunes arbitres aux qualités requises pour évoluer assurément dans l'arbitrage.

Point sur les désignations :

Le chargé de désignations réédite son désarroi relatif aux multiples absences et d'indisponibilités de nos jeunes arbitres surtout, celles de derniers instants bien trop fréquentes et signale par ailleurs, que nous sommes qu'en début de saison. Il fait remarquer qu'une partie de ces arbitres n'adhère pas aux règles et qu'ils ne sont pas assez assidus pour être reconnus.

Pour ce qui concerne, les désignations pour la catégorie U13 excellence, il est décidé que ce seront les plus jeunes arbitres qui officieront.

En ce qui concerne les désignations sur les rencontres de ligue, il est décidé que seuls les arbitres les plus assidus seront retenus.

Préparation du stage JAD Elite :

Avant de débattre sur le thème, le président tient à remercier nos jeunes membres de la commission qui ont à charge d'élaborer ce stage.

Tel qu'expliqué par les protagonistes, le programme a été ciblé sur deux thèmes principaux à savoir des ateliers théoriques et physiques.

Pour le thème théorique, il sera fondé avec des supports vidéo avec beaucoup d'échanges afin, de développer les idées reçues.

Un outil numérique sera présenté de manière que chaque arbitre puisse progresser individuellement.

Les fondamentaux seront revus dans la mesure où il laisse apercevoir certaines lacunes.

Ce stage aura lieu le 3 février 2018 sur les installations du club d'Alizay que nous souhaitons remercier.

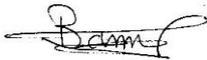
Création d'un suivi chez les très jeunes arbitres (au potentiel futur JAL) :

Lors du prochain festival U13, un compte rendu sur chacun des arbitres désignés sera effectué de manière à déceler très rapidement chez les plus jeunes, le potentiel nécessaire pour les promouvoir.

Informations :

- Romain HENNACHE prendra la responsabilité du suivi des sujets écrits liés à la formation théorique.
- Emmanuel AUBERT nous informe que le stage et examen stagiaire de juillet aura lieu les 29-30 juin et 1^{er} juillet.
- Mike DENIS tient à nous signaler qu'un observateur jeune ne serait pas à sa place pour ce rôle et qu'il serait préférable dans l'intérêt de tous de ne plus le désigner.
- Stéphane Moulin informe les membres de la commission qu'il souhaite que certains membres actuels ne soient pas reconduits lors de la prochaine saison.

Le secrétaire
Patrick BANNIER



Le Président
Stéphane MOULIN

